

FICHE DE POSTE APPRENTISSAGE

Intitulé de l'offre :

Chargé(e) de mission auprès de la directrice des sécurités du cabinet de la préfète de l'Ariège

Poste en apprentissage

Diplôme préparé :

Niveau 7 – MASTER (Bac +4 ou +5)

Domaines d'activité :

Droit public, sécurité

Début du contrat d'apprentissage : Septembre 2023

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de l'Ariège - Foix (09)

Cabinet

Direction des sécurités

2 Rue de la Préfecture - Préfet Claude Erignac BP 40087
09007 FOIX Cedex

Activités principales

Dans le cadre d'un apprentissage de master, l'apprenti(e) sera amené(e) à participer aux grandes missions suivantes de la direction des sécurités :

- Veille juridique des polices administratives de sécurité :

- Veille juridique sur les polices administratives de sécurité : armes, explosifs, débits de boissons, vidéo-protection, chiens dangereux, etc ;
- Rédaction de notes, éléments de langage, fiches thématiques à destination du corps préfectoral sur des sujets d'actualité ;
- Rédaction et mise à jour des modèles d'actes juridiques (arrêtés préfectoraux).

- Planification de sécurité civile :

- Rédaction de plans d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) sur des thématiques diverses (risque nucléaire, risques réseaux, risques sanitaires, risques naturels, risques industriels...) ;
- Participation à l'organisation d'exercices de sécurité civile en lien avec les services de l'État.

- Instances de sécurité intérieure :

- Contribution à la préparation d'instances de sécurité intérieure (dossiers, compte-rendus, participation), notamment la commission des professions circassiennes et foraines.

Descriptif du profil recherché

- Des capacités de rédaction, d'analyse, de synthèse et d'organisation sont requises

- En raison de la sensibilité de certains sujets, des qualités de discrétion sont également nécessaires

- Maîtrise des outils bureautiques classiques

Votre environnement professionnel

La préfecture de l'Ariège

La préfecture joue un rôle central dans l'organisation du territoire et assure la permanence et la continuité de l'État. Elle veille :

- à la sécurité des personnes et des biens,
- la délivrance des titres,
- le conseil aux élus,
- le respect de la légalité et de l'État de droit,
- et à la coordination de l'action économique et sociale de l'État.

• **Activités du service**

La direction des sécurités traite l'ensemble des thématiques de sécurité au sein du cabinet de la préfète de l'Ariège, autour de deux bureaux : le bureau de la sécurité civile et le bureau de la sécurité intérieure.

Les missions du bureau de la sécurité civile s'articulent autour de 4 grands axes :

- La prévision des risques majeurs du territoire (rédaction du dossier départemental des risques majeurs, suivi des plans de prévention des risques naturels...) et la prévention des risques de sécurité incendie (contrôles des établissements recevant du public) ;
- La planification des actions à mener en cas d'événement ou de catastrophe (plans ORSEC dispositions générales et spécifiques, plans particuliers d'intervention...) et la conduite d'exercices de sécurité civile et de sécurité intérieure ;
- L'alerte des populations et la gestion de crise dans le cadre d'opérations de secours (glissements de terrain, explosions, pollutions, inondations, catastrophe industrielle...) et dans le cadre d'événements conjoncturels (pénuries d'approvisionnement en énergie, en produits alimentaires de première nécessité, troubles graves à l'ordre public...);
- Les polices administratives de sécurité civile (suivi des agréments et des formations de sécurité civile, suivi et habilitation pour le transport et l'exploitation de matières dangereuses, suivi de l'après-crise...).

Les missions du bureau de la sécurité intérieure s'articulent autour de 5 grands axes :

- Le suivi des instances de sécurité, en lien avec les services partenaires (État-Major de Sécurité, Comité Opérationnel Départemental Anti Fraude, instances relatives à la délinquance et la radicalisation, etc) ;
- Le suivi des polices administratives (armes, débits de boissons, chiens dangereux, vidéoprotection) ;
- La prévention et la lutte contre la délinquance (stratégies de prévention et de lutte, gestion des fonds FIPD, MILDECA et DILCRAH, etc) ;
- Le suivi des problématiques d'ordre public (manifestations, concours de la force publique, hospitalisations d'office, dossiers en lien avec les forces de sécurité intérieure, criblages, etc) ;
- Le suivi des problématiques de lutte et de prévention de la radicalisation et des dérives sectaires.

• **Composition et effectifs du service**

La direction des sécurités se compose de 3 A (directrice des sécurités, cheffe du bureau de la sécurité civile, chef du bureau de la sécurité intérieure), 4 B, 2 C.

Qui contacter :

- Mme Yumi USSON, directrice des sécurités/adjointe au directeur de cabinet : (Tél : 05.61.02.10.06) : yumi.usson@ariege.gouv.fr

- Le service des ressources humaines du secrétariat général commun départemental de l'Ariège : (Tél : 05.61.02.11.13/ 11.24) : sgc-rh@ariege.gouv.fr